

PARTIE III : L'ÉNONCIATION

L'ordre subordonnée concessive-principale est l'ordre argumentatif **neutre** : « **Quelque chose qu'il en pût arriver**, je résolu de m'y trouver » (Crébillon). « **Si peu que nous les connaissions**, ils couvriront demain les travées de la Chambre » (Mauriac).

Détaché à la fin de la phrase, le complément souligne la concession : « Elle s'établit chez moi, **malgré mes prières** » (Constant).

La concession rectificative

La concession rectificative modifie la portée de la proposition principale : *J'ai dit oui, **bien que j'aie hésité***. Les deux actes dépendent de la même personne et la subordonnée, toujours placée **après** la principale, exprime un commentaire sur ce qu'on a fait ou dit.

La concession est introduite par *encore que, bien que, quoique, même si*. L'emploi de l'**indicatif** actualise l'opinion : « Aucun ne touchait à cette mixture, **bien que Jean-Baptiste, livide, tentait** de reprendre un morceau de cet infâme mélange » (Cayrol). Le subjonctif la laisse en attente : « C'était une grande princesse, **encore qu'elle fût prisonnière** » (Malherbe).

Le détachement de la subordonnée de concession rectificative peut devenir une subordination **implicite** : « Ce n'est pas tous les jours qu'on a besoin de nous. Non pas à vrai dire qu'on ait besoin précisément de nous » (Beckett).

La concession argumentative

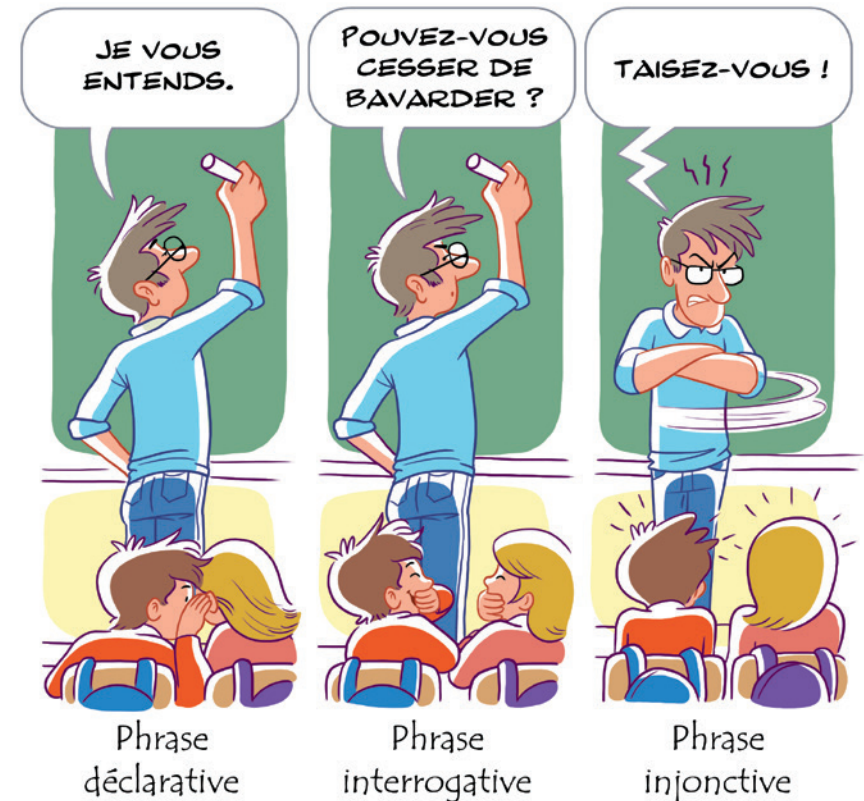
Elle **coordonne deux propositions**. La première proposition doit comporter l'argument concédé. Elle est souvent marquée par un terme concessif (*certes, bien entendu, pourtant, cependant, malgré, en dépit de*). La seconde proposition exprime l'argument soutenu. Elle est généralement coordonnée par la conjonction adversative *mais* accompagnée parfois des adverbes ou locutions *seulement, néanmoins, quand même, en fait, au total...* : « J'aimerais bien me rasseoir **mais je ne sais pas trop comment m'y prendre** » (Beckett).

La concession argumentative peut prendre une forme non propositionnelle : « Mentir aux autres, passe encore ; **mais à soi-même!** » (Gide).

L'opposition

La concession est une forme d'opposition. L'opposition de cause contraire est exprimée par une subordonnée circonstancielle introduite par des conjonctions de temps ou la conjonction *si*. L'**opposition des sens** résulte du contexte : « Jusqu'à la dernière minute j'ai essayé d'entraîner Tatiana à l'Hôtel des Bois **alors que c'était Lol que je devais revoir** » (Duras). « Il allait comme à un rendez-vous important, **alors qu'il n'avait absolument rien à y faire** » (Simenon). *Quand je dis blanc, tu dis noir*.

Les locutions *là où* suivie de l'indicatif et *au lieu que, loin que* suivies du subjonctif appartiennent au registre soutenu : « **Loin qu'il soit disposé à vous faire satisfaction**, il est homme à vous quereller » (*Dictionnaire de l'Académie*).



On distingue généralement **quatre modalités d'énonciation**, c'est-à-dire quatre comportements de l'énonciateur vis-à-vis de l'interlocuteur : déclarer quelque chose, poser une question, ordonner ou souhaiter, manifester une émotion.

On adjoint à chaque modalité d'énonciation un **type de phrase**. Une phrase appartient à un type et à un seul (tous les exemples sont empruntés à Maupassant).

- Type **déclaratif** : « Le manoir semblait abandonné depuis vingt ans. »
- **Interrogatif** : « Mais est-ce que vous auriez l'intention de m'interroger, par hasard ? »
- **Injonctif** : « Montrez-moi l'escalier et laissez-moi seul. »
- **Exclamatif** : « Comme je souffre ; et mes cheveux, comme ils me font mal ! »

On distingue également les phrases à la forme **affirmative** (polarité positive) et les phrases à la forme **négative** (polarité négative). Ces deux formes se combinent avec les quatre types de phrase. Une phrase est donc **déclarative affirmative**, ou **injonctive négative**, ou **exclamative affirmative**, etc.